



# Commune de Vérossaz

## Comptes 2025 – Message introductif

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes, nous vous soumettons à votre examen et à votre approbation les comptes 2025 tels que contrôlés par la fiduciaire Nofival le 01.05.2026 et acceptés par le Conseil communal le 11 mai 2026.

Une nouveauté importante avait déjà été mise en place dès le budget 2022, à savoir l'introduction du MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2) pour l'ensemble des communes du Canton du Valais. Pour rappel, la nomenclature, la numérotation des comptes et quelques principes comptables ont été modifiés dans le but d'harmoniser toutes les compatibilités.

### **Municipalité - Compte de fonctionnement**

Le compte de fonctionnement de la Municipalité dégage une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de CHF 938'420.40 (budget 2025 CHF 491'885.-).

Le bénéfice de l'exercice s'élève à **CHF 145'090.72** (budget 2025 CHF 130'090.-), après l'attribution à la réserve de **politique budgétaire de CHF 500'000.-**.

La fortune de la Commune se monte au 31.12.2025 à CHF 4'824'423.-

La situation financière de la Commune peut être considérée comme saine avec un endettement net par habitant : CHF 700-.

Les éléments significatifs influençant les comptes 2025 par rapport aux comptes 2024 et au budget 2025 sont les suivants :

### **0 - Administration générale**

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	580 624.02	18 635.00	478'762.00	11'300.00	535 518.63	26 244.60

La différence entre le budget et le résultat est due à :

- L'adaptation de l'effectif du personnel et des coûts engendrés par les frais engagés relatifs aux problèmes constatés dans la comptabilité en début 2025

## 1 - Ordre, sécurité et défense

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Ordre, sécurité et défense	296 235.30	79 517.70	176'990.00	51'000.00	178 200.57	37 204.77
12	Justice - APEA	100 268.30		27'900.00		25 764.80	
14	Questions juridiques	24 247.20	26 596.55	18 100.00	37 500.00	27 806.00	23 070.17
16	Défenses	47 304.95	40 900.00	6 800.00		5 362.55	

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des frais extraordinaires imputés pour l'APEA en 2025
- Des frais pour les questions juridiques plus importants que prévus
- Des frais pour la défense plus importants que prévus (remboursement du fonds PC au Canton)

## 2 - Enseignement et formation

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Formation	1 101 581.61	42 951.90	1'083'874.00	32'600.00	1 073 686.01	49 058.55
217	Bâtiment scolaire	207 107.02	2 750.00	190 764.00	3 000.00	186 924.77	18 064.00

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des frais plus élevés que prévus pour l'entretien du bâtiment scolaire

## 3 - Culture, loisirs et culte

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Culture, sport et loisirs, Eglise	142 869.45	8 000.00	141 105.00	7 050.00	161 013.90	6 300.00
34	Sport et loisirs	13 042.70	2 400.00	13 170.00	1 950.00	27 737.15	1 650.00

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des frais moins importants que prévus pour l'entretien des chemins pédestres
- Idem pour le stade de Chétillon

## 4 – Santé

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Santé	155 134.65		167'375.00		154,980.00	
412	Homes médicalisé et maison pour personnes âgées	62 556.95		71 500.00		66 376.35	
421	Soins ambulatoires	51 298.05		58 000.00		55 390.75	

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des frais moins élevés que prévus pour Homes médicalisés et maison pour personnes âgées
- Des frais moins élevés que prévus dans le domaine des soins ambulatoires

## 5 - Prévoyance sociale

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Prévoyance sociale	516 653.05	138 000.00	434'386.00	89'680.00	483,900.52	123,194.85
53	Vieillesse et survivants	64 934.77	3 390.00	55'000.00	3'000.00	58,513.50	3,091.40
54	Famille et jeunesse	234 963.10	118 856.20	220'061.00	86'680.00	220,804.90	88,746.60
57	Aide sociale et domaine d'asile	105 179.19	15 754.20	60'425.00		97,888.97	31,356.85

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des frais plus importants que prévus pour les prestations complémentaires AVS
- Des frais plus importants que prévus pour les prestations aux familles et l'aide sociale

## 6 – Trafic

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Trafic	389 917.60	4 313.55	482'840.00	4'150.00	457,657.14	5,055.75
613	Routes cantonales	85 685.25	3 669.55	113'000.00	4'000.00	125,908.15	4,389.75
615	Routes communales	2 920 005.35		356'840.00		315,321.09	
616	Parkings				150.00		100.00
622	Trafic régional			13'000.00		16,427.90	566.00

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des frais moins importants que prévus pour la participation aux routes cantonales
- Des frais moins importants que prévus pour l'entretien des routes communales

## 7 - Protection et aménagement du territoire

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	650 569.55	582 486.93	620'890.00	577'540.00	595,008.93	560,506.83
730	Gestion des déchets	167 390.64		150 500.00		161 632.85	
741	Correction de cours d'eau	22 562.10		16 610.00	12 500.00	41 511.80	17 709.75

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des frais plus importants que prévu dans le domaine de la gestion des déchets
- Des frais plus importants que prévu dans le domaine de l'entretien des cours d'eau

## 8 – Economie publique

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	Economie publique	36 014.15	800.00	27'070.00	800.00	84,751.80	800.00
871	Planification énergétique territoriale	9 961.00					

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des frais non prévus en raison de la finalisation de la planification énergétique territoriale

## 9 - Finances et Impôts

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS	599 763.17	3 738 747.82	78'000.00	3'047'262.00	65,153.40	3,026,780.37
91	Impôts	58 205.92	3 043 555.58	47'000.00	2'378'000.00	29,722.05	2,367,927.63
93	Péréquation financière		606 883.00		605'692.00		576,120.00
95	Patentes et concessions		23 287.66		20'100.00		21,957.96
96	Administration de la fortune et de la dette		65 021.60	31'000.00	43'270.00	35,431.35	60,522.03
97	Redistributions CO2		0.00		200.00		252.75
99	Postes non ventilables (rés. politique budgét.)		500 000.00				

La différence entre le budget et le résultat est principalement due à :

- Des revenus plus importants que prévus pour les impôts des personnes physiques:
  - Impôts sur les revenus : env. CHF 577 000.00 de plus
  - Impôts sur la fortune: env. CHF – 50 000.-
  - Impôt à la source: stable
  - Autres impôts directs:
    - Impôts fonciers: env. CHF – 25 000.00
    - Impôts prestations en capital: env. CHF 80 000.00 de plus
    - Droit de mutation et timbre: env. CHF 30 000.00 de plus
    - Impôts succession et donations: env. CHF 8 000.00 de plus
    - Impôts personnes morales:
      - Impôts sur bénéfice et capital: env. CH 25 000.00 de plus
    - Postes non ventilables:
      - Attribution extraordinaire au capital propre : CHF 500 000.00

### Municipalité - Compte des investissements

Les investissements 2025 s'élèvent à CHF 1'285'309.36, dont voici le détail :

<i>Position comptable</i>	<i>Libellé</i>	<i>montant</i>
022.5200.01	PROGRAMMES INFORMATIQUES	28 624,85
217.5040.01	RENOVATION BATIMENT SCOLAIRE	52 864,15
342.5010.03	CHEMINS PEDESTRES	30 714,80
613.5610.03	PART. A LA CONSTRUCTION ROUTES CANT.	16 987,45
615.5010.00	REFECTION RESEAU ROUTIER	92 859,15

615.5010.01	ECLAIRAGE PUBLIC	58 564,15
615.5010.02	REFECTION ROUTES FORESTIERES	82 687,75
615.6310.01	Subvention cantonale routes forestières	- 16 187,60
710.5030.04	NOUVEAU RESERVOIR COMMUNAL	1 108,97
710.5030.06	ENTRETIEN RESEAU D'EAU	3 520,29
710.5030.09	REFECTION CONDUITES-RESEAU DISTRIBUTION	69 111,11
710.5030.10	REFECTION CONDUITES-RESEAU D'ADDUCTION	610 815,11
710.6370.00	TAXES DE RACCORDEMENT	- 81 668,85
720.5030.07	PGEE, FUTUROSTEP ET RESEAU D'EGOUTS	143 563,48
741.5020.00	TORRENTS	54 475,40
741.6310.00	Subventions cantonales	- 31 836,05

<i>Position comptable</i>	<i>Libellé</i>	<i>montant</i>
769.5030.03	ASSAINISSEMENT BUTTES STAND TIR CHAVANNE	776,00
790.5290.01	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / PAZ-RCCZ	7 481,15
790.5290.02	INVENTAIRE DES BATIMENTS	7 920,00

**Les investissements nets s'élèvent à CHF 1 082 512.40.**

### **Municipalité – Amortissements 2025**

Le conseil communal a adopté les principes MCH2 pour la présentation et la tenue des comptes en date du 8 novembre 2021, selon le détail suivant :

- La limite des dépenses fonctionnement/investissement est de CHF 15'000.-
- Le taux d'amortissement minimum, soit ;
  - o 7 % routes, aménagement cours d'eau et autres travaux GC
  - o 8 % bâtiment
  - o 35 % biens meubles du PA
  - o 50 % autres immobilisations, logiciel du PA, licences
  - o 100% subvention d'investissement
- Les actifs et passifs de régularisation sont à passer à partir de CHF 0.-

Les principes y relatifs sont annexés aux comptes annuels.

## **Municipalité – Résultats 2025**

---

- La Commune boucle les comptes 2025 avec une insuffisance de financement de **CHF 144 092.-**.
- Le budget 2025 prévoyait une insuffisance de CHF 1 464 115.- avec un investissement CHF 1'956'000.- principalement pour la réfection de l'adduction d'eau.
- La dette par habitant (sous MCH2) passe de CHF 592.- à CHF 700.-.
- Le degré d'autofinancement est de 86.69 %, considérée comme « cas normal ».
- Le taux de volume de la dette brute (dette brute en % des revenus financiers) est à 78.4 %, considéré comme « bon ».

## **Conclusion**


---

Les comptes de fonctionnement et d'investissement de la Municipalité pour l'année 2025 ont été approuvés par le Conseil communal lors de sa séance du 11 mai 2026. Le détail des comptes est à disposition au bureau communal ou sur notre site internet.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur les comptes 2025 qui vous seront soumis pour approbation, ainsi que sur l'activité de l'Administration communale en général.

**Le Conseil Communal vous recommande d'accepter les comptes 2025 de la Municipalité tels que présentés.**

L'Administration communale / 18.05.2026/ gd



Gilles Donadello  
Président



Yolande Lauber  
Caissière